

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 26/1 (1999)

DOI: 10.11588/fr.1999.1.47321

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

der Raub Helenas durch Paris) ist insofern besonders interessant als sie auf wunderbare Weise jenen mittelalterlichen Wahrheitsbegriff in Szene setzt, der dem heutigen so weit abhanden gekommen ist: Marc-René Jung nämlich verweist, und das macht den Einstieg in das gelehrte Buch so unterhaltend, auf die Paradoxien des Wahren und Falschen hin: In einer Ausstellung des British Museum von 1990, »Fakes or the Art of Deception« figuriert das MS. Royal 20. D. I. (British Library) der *Histoire ancienne* deshalb, weil sich diese Prosa-Version beruft auf zwei »Augenzeugen« der Zerstörung Trojas, Dares und Dictys, nicht aber auf Homer und Vergil, gerade so, als ob diese »wahrer« gewesen seien als jene dann als Fälscher entlarvten Zeitzeugen. Alle Handschriften nämlich, die 15–20 unterschiedliche Varianten der Trojageschichte erzählen, sind auch dann noch fiktional, wenn sie behaupten, die »vraie histoire« zu erzählen (vgl. S. 10). Wie wenig aber das Mittelalter danach fragte, wo »vrai« und »faux«, »réalité« und »merveilleux« sich schieden, zeigt ja gerade die »légende de Troie«, wie die Historiker zu erzählen wissen: Seit dem 7. Jh. nämlich scheuten sich die französischen Historiographen keineswegs, ihre Genealogie zurückzuführen bis auf Priamus von Troja, und diese Erzählung von der Herkunft der Franken blieb selbst da ein Bestandteil des mittelalterlichen Bewußtseins, wo die im Mittelalter allgemein bekannten Nachrichten aus der Antike nicht in Einklang zu bringen waren mit diesem Mythos<sup>1</sup>. Die »veracité« also, wie auch Jung betont, sollte nicht »le premier souci du médiéviste« sein (S. 10).

Sein Anliegen ist in der Tat ein »positivistisches« im guten Sinne des Wortes. Sein eigenes jahrzehntelanges, nachgerade detektivisches Aufspüren des Trojastoffes, wo immer er sich finde, die Fülle aller weiteren Studien zum antiken Roman des Mittelalters sowie die Teileditionen des mittelalterlichen Trojastoffes sind hier geronnen zu einem opus magnum, das seinerseits die Paradoxien spielerisch aufnimmt, indem es sich bescheiden bezeichnet als »prologomènes«. Grundlagen allerdings sind sie in der Tat für alle weiteren Fragen an die Phantasmagorie: jene der Historiker nach der Herrschaftslegitimation der Franken, damit auch der Merowinger; jene der Literaturwissenschaftler, die sich interessieren für die Höfisierung der trojanischen martialischen Mythen, die Umcodierung der antiken zu mittelalterlichen Konzepten, namentlich der »Liebe« und der »Abenteuer« im *Roman de Troie* von Benoît de Sainte-Maure, die aber auch verwiesen werden auf eine Fülle weniger bekannter Bearbeitungen, unter ihnen die *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, die *Istoire par personages* von Jacques Milet, die *Bouquechardière* des Jean de Coucy, und die wieder erinnert werden an die Kompilation des *Ovide moralisé* oder die *Mutacion de fortune* von Christine de Pizan. Insofern ist Marc-Renés *Légende de Troie* vor allem auch eine Einladung zum Lesen und zur Vernetzung der überlieferten Schätze Trojas, und die Verfasserin des compte rendu hofft nicht zuletzt, daß der geschätzte Marc-René Jung selbst noch viele Fragen auf der Basis des Gesamtkorpus verfolgen kann.

Walburga HÜLK-ALTHOFF, Siegen

Karl Ferdinand WERNER, *Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Europe*, Paris (Fayard) 1998, IV–587 p.

À propos de ce grand livre, dense et souvent brillant, parfois difficile à suivre dans les méandres de tel ou tel développement, riche d'aperçus fulgurants et de jugements dérangeants, sans doute est-il permis de reprendre l'expression »débats et combats«, jadis utilisée

1 Vgl. hierzu F. GRAUS, *Lebendige Vergangenheit. Überlieferung im Mittelalter und in den Vorstellungen vom Mittelalter*, Köln und Wien 1975, S. 81–89; G. ALTHOFF, *Studien zur habsburgischen Merowingersage*, in: *Mitteilungen des Inst. für Österreich. Geschichte* 87 (1979) S. 71–100.



par Lucien Febvre, tant plusieurs de ses thèmes fondamentaux s'écartent délibérément d'interprétations communément admises par beaucoup de médiévistes, aussi bien allemands que français. Sa lecture éblouit, ébranle, fait réfléchir, amène le spécialiste à se poser des interrogations parfois radicales. Et toutefois la surprise n'est pas totale, car nombre des réflexions, des analyses et des exemples ici réunis se situent dans le prolongement des travaux, d'une foisonnante érudition, publiés par l'auteur depuis une quarantaine d'années. Il n'en reste pas moins que la synthèse ne laisse pas sinon de déconcerter du moins d'impressionner, au-delà même de l'entrelacement subtil et complexe du discours et en dépit de la réelle frustration éprouvée par le lecteur face à l'absence, que l'on espère provisoire, de tout appareil critique – une absence que ne vient pas combler l'utile bibliographie finale.

Pour l'auteur, le concept de Moyen Age n'est qu'une invention fâcheuse et trompeuse des humanistes. S'il y a une périodisation qui devrait s'imposer, c'est celle qui rassemble en un même temps long l'ensemble des siècles allant, en Occident, du IV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, pendant lesquels la structure politique de la société fut censée être dominée et ordonnée par Dieu (entendons le Dieu des chrétiens): à l'intérieur de ces mille cinq cents ans, les autres coupures apparaissent inexistantes ou en tout cas secondaires. Dès lors, entre l'Antiquité tardive, romano-chrétienne, et le prétendu haut Moyen Age, il n'y eut pas d'interruption, mais seulement des infléchissements, des réorientations, et cela non seulement dans le domaine religieux et culturel mais encore dans la sphère du politique. Tout au long des siècles dits obscurs allant de Clovis à Hugues Capet – pour choisir deux repères chronologiques commodes – la notion d'État ne cessa d'avoir cours, sous les termes notamment de *regnum*, *status regni*, *potestas publica*, *res publica*: »Les siècles qui précédèrent le XII<sup>e</sup> n'ont pas pastiché les Romains, ils ont continué à appartenir au monde romain en utilisant la langue administrative de l'Empire chrétien«. Or, dans cet Empire chrétien, il existait sans conteste une aristocratie héréditaire et juridiquement fondée, la fameuse noblesse sénatoriale, détentrice à la fois d'immenses domaines et des fonctions publiques les plus élevées. Bien loin de disparaître brutalement lors des événements qui, en Gaule notamment, marquèrent les V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, non seulement des lignées sénatoriales se maintinrent mais encore et surtout le concept romain de *nobilitas* survécut, repris en compte par les nouveaux pouvoirs à la fois parce que c'était leur intérêt et parce qu'une autre politique était hors de leur portée.

À l'époque mérovingienne comme à l'époque carolingienne, cette noblesse romano-franque, alors même que, pour la désigner, il est parlé de *proceres*, de *seniores*, d'*optimates*, de *potentes*, était autre chose qu'une *Oberschicht*: il s'agissait de lignages auxquels Dieu, par sa grâce et par la volonté du *princeps*, avait accordé de jouer un rôle essentiel dans l'État. On peut dès lors légitimement parler – ainsi autour de Charlemagne – d'une noblesse de pouvoir et de fonction, d'un *Amtsadel*. C'est dans ce milieu que l'empereur-roi devait choisir ses principaux serviteurs, à eux revenaient, à la fois de droit et en pratique, les *honores*.

De Constantin le Grand à Charles le Chauve, les membres de ce milieu constituèrent la *militia principis*, se divisant, selon quelques textes, en *militia inermis* et en *militia armata*. Un rituel la fondait: la remise par le *princeps* du *cingulum militiae*, symbole de l'autorité qui était de la sorte conféré. »Le *cingulum militiae* [...] représente l'homme qui exerce le pouvoir dans le monde« au service bien sûr de la chose publique. Il serait très erroné pour autant de penser qu'appartenaient à ce milieu tous les *milites* évoqués dans les sources carolingiennes: la plupart d'entre eux n'étaient rien d'autre que des soldats, des militaires, autrement dit, comme il est arrivé qu'ils fussent désignés, des *milites gregarii*, *id est ignobiles*.

Mais de même qu'au-delà des innombrables péripéties la continuité politique, au niveau des institutions et de l'idéologie, l'a emporté du temps de Théodose au temps de Dagobert, de même la continuité peut être observée, dans l'espace de la *Francia occidentalis* qui est celui à l'intérieur duquel l'auteur concentre son regard, entre le moment carolingien et le temps des premiers Capétiens. À quelques exceptions près, des *vassi dominici* exerçant au IX<sup>e</sup> siècle, par le fait du *princeps*, une fonction publique à la cour aussi bien que dans les *pagi*



proches ou lointains sont issus la trentaine de princes territoriaux et le millier de châtelains du XI<sup>e</sup> siècle autour desquels se constitua ce que l'auteur n'hésite pas à appeler l'«État vassalique»: une formule souple et originale qui, bien adaptée aux pratiques et à l'esprit du temps, permit, dans le cadre de la seigneurie rurale, un indéniable essor démographique et économique. Alors en effet, des «propriétaires» laïques, par milliers, purent, œuvrant en commun avec leurs tenanciers, prendre de fécondes initiatives. Bannissons dès lors les expressions telles qu'«anarchie féodale» et «oppression seigneuriale».

Confronté à la puissante démonstration de l'auteur, ainsi schématiquement résumée, le recenseur se doit, en l'occurrence, de formuler ses réserves.

Suite à toute une série de travaux, on aperçoit de plus en plus clairement tout ce que le «haut Moyen Age» doit à l'«Antiquité tardive» dans quantité de domaines, non seulement culturel ou religieux mais aussi social, économique et politique. Francs ou Burgondes, Wisigoths ou Ostrogoths, les «barbares» furent loin d'avoir mis en place un régime nouveau. Mais force est aussi de constater que quantité de rouages institutionnels romains s'arrêtèrent de fonctionner, que quantité de titres et de fonctions sortirent de l'usage. Qu'est devenue par exemple l'indiction, sinon une simple formule de datation? Diverses innovations virent d'autre part le jour. Tout cela de façon si massive qu'on peut bien parler, au bout d'un certain nombre de générations, d'un changement complet du paysage «public». En dépit de la survie culturelle du *De re militari* de Végèce et au-delà de quelques survivances dont il ne faudrait pas majorer la portée, l'*exercitus Francorum* de Charlemagne est fort différente dans son esprit comme dans son organisation de ce que nous pouvons savoir de l'armée du Bas-Empire. Et l'on hésite à suivre l'auteur lorsqu'il rattache audacieusement la chevalerie «féodale» à la *militia* constantinienne (à mon sens, il est déjà difficile, bien que les incertitudes demeurent, de situer la chevalerie «féodale» dans la simple continuité de la *militia* carolingienne).

Les sources sont en définitive si rares et d'interprétation si malaisée que l'on ne peut exclure absolument, malgré toute une tradition historiographique, que les châteaux n'aient pas été les repaires de brigands de la légende noire et qu'ils aient constitué d'authentiques points d'ancrage, des centres de ralliement pour des *rustici* en mal de protection. Force est pourtant d'admettre que l'extraordinaire segmentation de l'espace qui caractérise la mise en place et l'enracinement des lignages et des pouvoirs féodaux et seigneuriaux est le résultat ou la traduction de bouleversements assez radicaux. La multiplication en trois générations peut-être des mottes castrales, dans la mesure du moins où on peut les repérer et surtout les dater, la constitution de ce qui va devenir les châtelainies, expriment une nouvelle organisation de la société, même si, bien sûr, il serait aisé de dresser toute une liste d'éléments de continuité qui relient le milieu du X<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

Précisément à propos de cette période, il semble que se superposent dans l'esprit de l'auteur deux diagnostics. Selon l'un, il ne conviendrait pas plus de parler de mutation féodale que de mutation des pouvoirs lors de la fondation du royaume franc, mais selon l'autre, il y aurait eu bel et bien rupture et reclassement de part et d'autre de l'an mil (la chronologie est naturellement discutable, selon les régions), à travers le jeu de plusieurs facteurs s'enchaînant pour ainsi dire les uns les autres: l'hérédité de l'*honor*, qui aboutit à ce que des familles s'estimèrent nées pour gouverner, commander et «ordonner», se constituèrent en lignages agnatique, prirent le nom de leurs châteaux, s'enracinèrent, plus tard enfin se choisirent des armoiries (voir à ce sujet le commentaire parfaitement éclairant de la lettre d'Eudes, comte de Bois, à Robert le Pieux).

C'est dire que, par l'importance des sujets abordés, par la vigueur des analyses, par l'ampleur des perspectives, ce livre, animé d'un véritable souffle et qu'il convient de parcourir d'un seul élan, est appelé à un large retentissement, même (et peut-être surtout) si l'on hésite à le suivre sur certains points majeurs.

Philippe CONTAMINE, Paris